

COLLECTION
interdisciplinaire

CHARTRE SCIENTIFIQUE

EMSHA
ÉDITIONS DES MSH ASSOCIÉES
NANTERRE, SACLAY, SAINT-DENIS

Nous contacter

Par voie postale

MSH Paris Nord
20 avenue George Sand
93210 Saint-Denis La-Plaine
Bureau 220 EMSHA

Par voie électronique

Coordinateur

gabriel.popovici@mshparisnord.fr

Vous pouvez nous transmettre vos documents via FileSender (transfert sécurisé de fichiers volumineux), sur CD, clé USB ou par courriel.



Table des matières

Comité éditorial	4
Conseil scientifique	4
Procédure éditoriale	5
Contenu du dossier de dépôt	5
La soumission	5
Recevabilité	5
Évaluation	5
La décision de publication	6
Manquement à l'intégrité scientifique	6

Les EMSHA

Les Éditions des Maisons de sciences de l'Homme associées – Nanterre, Saclay, Saint Denis (EMSHA) sont le fruit d'un partenariat éditorial entre les Maisons des sciences de l'Homme Paris Nord, Paris-Saclay et la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie René-Ginouvès (Nanterre).

L'objectif des EMSHA est d'offrir aux chercheurs un espace éditorial en ligne pour la publication, au format numérique, d'ouvrages de qualité en sciences humaines et sociales.

À travers les spécificités des différents axes de recherche des MSH fondatrices, les EMSHA couvrent plus d'une dizaine de domaines en sciences humaines et sociales : histoire et archéologie, anthropologie, géographie et urbanisme, arts, sociologie, sciences politiques, droit, lettres, philosophie, économie, psychologie et linguistique.

Comité éditorial

La direction éditoriale est assurée par un comité composé de six personnes – deux représentants par MSH dont directeur/directrice et directeur/directrice adjoint(e) – chargé de définir la politique éditoriale des EMSHA.

Alain Bertho

Claude Didry

Philippe Gervais-Lambony

Marie Jaisson

Isabelle Sidéra

André Torre

Une dizaine de personnalités extérieures composent également le Conseil scientifique, chargé de définir la politique scientifique des EMSHA et de valider les ouvrages destinés à être publiés.

Conseil scientifique

Céline Bloud-Rey

Giulio Codognato

Guy Di Méo

Elsa Godart

Sandra Laugier

Alexandra Saemmer

Anne de Sales

Stephen Shennan

Martine Vanhove

Dans un premier temps, les EMSHA proposent une collection intitulée « Collection interdisciplinaire » destinée à intégrer ses cinq premiers ouvrages. L'objectif de cette première collection est, avant tout, de favoriser l'interdisciplinarité, puis de préparer l'émergence, dans la foulée, des quatre autres collections, épousant chacune différents axes de recherche des trois Maisons des sciences de l'Homme partenaires : Racines, Actuels, Horizons, Traverses. Le lancement des quatre collections permanentes susmentionnées se fera à mesure de l'enrichissement de ce premier fonds interdisciplinaire. Ces collections seront alimentées, dans un premier temps, à partir de la collection interdisciplinaire.

Contenu du dossier de dépôt

- › Le tapuscrit en deux exemplaires : formats PDF et MSWord (.docx, .doc), le format .odt est également accepté. Ce document devra comprendre entre 250 000 et 800 000 signes maximum (espaces comprises).
- › Les ouvrages doivent comporter l'indication d'un titre, d'un sous-titre et d'une problématique, ainsi qu'un index nominatif, un index *rerum* (thématique), un index des lieux, une table des matières et une bibliographie.
- › Un CV court (maximum 2 pages).
- › Un résumé de l'ouvrage (2 000 à 4 000 signes ; 1 à 2 pages).
- › Une liste des mots-clés (5 minimum, en français et en anglais).
- › Un synopsis : 4 à 5 pages + un chapitre/début de chapitre au choix de l'auteur (15 000 à 20 000 signes ou 20 à 25 pages au total).

La soumission

Les auteurs candidats à publication soumettent leur dossier de dépôt d'ouvrage au comité éditorial des EMSHA.

Le dossier doit être adressé au coordinateur en charge de la collection. Ce dernier se charge de centraliser et d'archiver tous les éléments.

Tout texte soumis aux EMSHA fait l'objet de deux évaluations, ceci au fur et à mesure de la réception des ouvrages. Une réponse est ensuite communiquée à l'auteur sous 3 à 6 mois.

Recevabilité

Le Comité éditorial procède à une première lecture afin d'évaluer la conformité du texte avec la politique éditoriale des EMSHA.

Tout texte qui n'est pas présenté selon les normes demandées est aussitôt renvoyé à

l'auteur pour mise en conformité.

Si le texte n'est pas retenu, le comité éditorial en informe l'auteur en motivant les raisons.

Évaluation

L'évaluation de chaque ouvrage est confiée au Conseil scientifique des EMSHA.

Le CS désigne par la suite deux experts évaluateurs (dont au moins un sera choisi en externe). Ces derniers sont sélectionnés en fonction de leur champ d'expertise spécifique. Chacun reçoit le texte anonymisé dans un format .docx de manière à pouvoir insérer directement des commentaires dans le texte.

Les experts utilisent la grille d'évaluation (en annexe).

Les évaluateurs se prononcent selon les quatre recommandations suivantes : 1) Accepté en l'état ; 2) Accepté avec modifications mineures ; 3) Accepté avec modifications majeures ; 4) Refusé.

Chaque évaluateur est tenu de motiver sa décision et de formuler une prise de position et des suggestions de corrections qui sont communiquées à l'auteur. L'identité des évaluateurs n'est pas communiquée à l'auteur (les évaluations sont anonymisées).

En cas de dissension importante entre les deux évaluateurs, le Comité éditorial se réserve la possibilité de recourir à une troisième expertise.

Une fois les deux expertises reçues, le Comité éditorial décide des suites à donner au texte soumis : préparation en vue de sa publication ou refus de publication. L'auteur est informé de la décision. Si le manuscrit est accepté sous réserve de modifications, l'auteur devra réviser son texte en fonction des suggestions et commentaires formulés par les experts et soumettre son texte dans les délais indiqués.

La décision de publication

C'est le Comité éditorial qui prend la décision finale d'accepter ou de refuser les textes. Pour ce faire, il évalue attentivement la version révisée à la suite de l'évaluation par les experts. En cas d'acceptation pour publication, le manuscrit est confié à l'équipe éditoriale pour le traitement éditorial en vue de sa publication.

L'auteur est tenu de présenter un texte abouti. Le texte doit contenir des références mises à jour selon les normes bibliographiques spécifiques à sa discipline et être rédigé dans une expression française de bon niveau.

L'équipe éditoriale peut également apporter des corrections pour améliorer la qualité de la langue, la lisibilité ou la concision. Toute modification sera clairement indiquée à l'auteur.

L'équipe éditoriale présente à l'auteur une version pour publication avec toutes les modifications suggérées pour relecture et approbation : l'auteur valide cette dernière version et signe le formulaire de contrat auteur.

L'équipe éditoriale envoie à l'auteur un ultime jeu d'épreuves daté que l'auteur doit signer et faire précéder de la mention « Bon à tirer » ou « Bon à Tirer sous réserve des corrections pages xx ».

Manquement à l'intégrité scientifique

En cas de doute sur le respect des normes scientifiques (plagiat, falsification des résultats), le Comité éditorial se réserve le droit de soumettre le texte à un logiciel de détection.

Dans le cas où le plagiat est avéré, l'auteur se voit signifier un refus immédiat de publication de son texte.